



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE
Feuille d'informations municipales

N° 263 du 27 avril 2023

Mot du Maire :

Le Conseil municipal, lors de sa réunion du 11 avril a voté le budget 2023 et a décidé de maintenir les taux communaux des impôts. Un engagement qui est tenu depuis 1995. La valorisation des bases d'imposition décidée par l'Etat va générer des augmentations que nous ne voulons pas accroître localement.

La rigueur financière apportée dans la conduite des projets en cours, nous permet cette année encore de maintenir nos objectifs d'investissement. Notre commune rurale connaît un développement important depuis plusieurs années et nous devons créer les équipements et les services pérennes que les habitants attendent. Nous terminons les aménagements de la Traverse de Vadalle et nous poursuivons la préparation du projet de Résidence senior, sans oublier les aménagements du quotidien et le développement des services opportuns.

La Traverse de Vadalle sera inaugurée par Madame la Sous-préfète de Confolens le samedi 10 juin 2023 à partir de 10h30. Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie.

Budget 2023 :

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité le mardi 11 avril 2023 pour un total de 1 113 647,81 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		620 852,00 €	RECETTES		620 852,00 €
Charges à caractère général	130 000,00		Produits Service	31 400,00	
Charges de personnel	172 000,00		Impôts et Taxes	344 766,00	
Autres charges	97 871,00		Dotation	109 977,00	
Charges financières	9 943,00		Produit gestion Courante	28 000,00	
Charges exceptionnelles	1 340,00		Produits exceptionnels	8 200,00	
Transferts entre section	2 647,00		Excédent 2022	98 509,00	
Virement section investissement	207 051,00				

Section Investissement

DEPENSES		492 795,81 €	RECETTES		492 795,81€
Dép. opérations équipement	144 280,00		Dotations, fonds divers	116 147,01	
Emprunts et dettes assimilées	70 197,00		Vir. de la sect. Fonctionnement	207 051,00	
			Excédent 2022	71 113,80	
			Transfert entre sections	2 647,00	
Dép. engagées en 2022 (RAR)	278 318,81		Recettes engagées sur 2022 (RAR)	95 837,00	

Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Subventions et participations :

Participations : SIVOS ATAV : 55 250€ - SDEG16 : 2 534€ - ATD16 : 3 508€ - Syndicat Fourrière : 500€ - Communauté de Communes pour l'instruction des Autorisations d'Urbanisme : 1 800€.

Subventions aux associations hors commune : ADMR 90€ – APCP 30€ - RASED 45€ – Banque alimentaire 90€ – Cercle des Jeunes de Montignac 100€ – Donneurs de sang 90€ – Association des Maires de Charente 250€ – FCOL 75€ – MNT 250€ - EIDER 50€ - Arc-en-ciel 100€ - Festiv&Co 150€.

Pour les subventions aux associations locales, je demande dès à présent aux président(e)s de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le 30 Juin 2023.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2023 :

Les taux 2023 sont identiques à ceux de 2022 et s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation pour résidences secondaires : 16,11 % ; Taxe foncière (bâti) : 43,89 % ; Taxe foncière (non bâti) : 64,38 % ; CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 21,57 %

Cérémonie du 8 mai :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30 Dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Exceptionnellement cette année nous nous retrouverons tous ensuite à **la mairie** où le vin d'honneur sera servi.

Démission d'un conseiller municipal :

M. VIGIER Valérian a démissionné du Conseil Municipal le 28 mars 2023 pour des raisons professionnelles.

Ascension Messe à Puymerle

La traditionnelle messe de l'Ascension se déroulera à Puymerle le jeudi 18 mai à 10h30.

Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du 1^{er} mai à Puymerle.



« Casse croûte du brin d'aillet »

À Puymerle

Lundi 1^{er} MAI 2023 à partir de 11h

Journée Américaine du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite le 11 juin 2023 à sa journée américaine organisée à Puymerle.

JOURNEE AMERICAINE A LA CLAIRIERE DE PUYMERLE
11 JUIN 2023 A AUSSAC-VADALLE (16560)

A PARTIR DE 10H ENTREE GRATUITE

Exposition Voitures, motos, ...

BUVETTE RESTAURATION SUR PLACE
Bal Country de 10h30 à 19H animé par Bernadette

Itinéraire jusqu'à la clairière de PUYMERLE :
RN 10 : Sortie Tourriers, Aussac-Vadalle
Après Tourriers au STOP D15 jusqu'à Vadalle
Après la sortie de Vadalle, à droite D40 direction la Rochefoucauld
A gauche prendre la 1^{er} petite route goudronnée
Points GPS : 45.82002 , 0.24426

CFAV
Comité des fêtes
D'Aussac-Vadalle